

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 SEPTEMBRE 2024

PROJET 2024 - MODIFIÉ

*

Signature

Date

*

Veillez allouer un minimum de trois (3) jours ouvrables après l'acceptation des états financiers pour la production des états financiers finaux.

*

Toute modification une fois cette acceptation signée occasionnera des frais supplémentaires.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 SEPTEMBRE 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - DONS ET APPARIEMENTS	15

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de de
FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC au 30 septembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Montréal, le


PROJET 2024 - MODIFIÉ

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**BILAN****AU 30 SEPTEMBRE 2024
(non audité)**

	2024 \$	2023 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	193 454	138 876
Débiteurs (note 3)	246 941	216 084
Frais payés d'avance	15 484	19 975
	<u>455 879</u>	<u>374 935</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	14 799	16 676
ACOMPTES SUR SITE WEB	8 830	8 830
	<u>23 629</u>	<u>25 506</u>
	<u>479 508</u>	<u>400 441</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	68 757	35 781
Cotisations reportées	133 333	120 512
Apports reportés (note 7)	89 544	86 952
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	22 000	-
	<u>313 634</u>	<u>243 245</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	20 000	40 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	6 173	7 857
	<u>26 173</u>	<u>47 857</u>
	<u>339 807</u>	<u>291 102</u>
ACTIF NET		
FONDS KING HISCOCK (note 12)	12 730	12 730
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	8 626	8 819
	<u>118 345</u>	<u>87 790</u>
	<u>139 701</u>	<u>109 339</u>
	<u>479 508</u>	<u>400 441</u>

Engagement en vertu d'un bail (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
_____, administrateur
MINET Franck

_____, administrateur

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2024
(non audité)**

	Fonds King Hiscock \$	Investi en immo- bilisations \$	Non affecté \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Solde au début de l'exercice	12 730	8 819	87 790	109 339	173 372
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(4 576)	34 938	30 362	(64 033)
Utilisation de l'affectation	-	2 699	(2 699)	-	-
Acquisition d'immobilisations	-	1 684	(1 684)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 730</u>	<u>8 626</u>	<u>118 345</u>	<u>139 701</u>	<u>109 339</u>

PROJET 2024 - MODIFIÉ

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2024
(non audité)**

	2024	2023
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Ministère de l'Éducation du Québec		
PSFSQ	161 760	146 088
PSDE	74 237	19 873
Soutien à l'engagement d'entraîneurs	21 476	15 418
Subventions PSES	12 500	-
Subventions - Autres		
Rugby Canada	45 400	12 400
Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie	13 400	-
Institut national du sport du Québec	6 600	12 000
Activités		
Haute performance - Adhésion et entraînements	212 343	202 175
Compétitions	146 091	131 093
Développement	48 608	43 279
Commercial	19 218	2 876
SportsQuébec	-	5 000
Cotisations des membres et autres	244 968	202 563
Dons et appariements (Annexe A)	139 555	96 130
Commandites	23 841	14 500
Intérêts	2 462	1 039
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 684	561
	<u>1 174 143</u>	<u>904 995</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	364 948	300 852
Activités		
Haute performance	459 873	386 594
Compétitions	132 520	86 158
Développement	82 012	81 349
Commercial	7 472	3 730
Bourses et dons	-	11 195
Frais généraux d'administration	80 400	89 237
Intérêts et frais bancaires	7 969	3 366
Amortissement des immobilisations	4 576	2 492
Créances irrécouvrables	4 011	4 055
	<u>1 143 781</u>	<u>969 028</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>30 362</u>	<u>(64 033)</u>

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2024**
(non audité)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	30 362	(64 033)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 576	2 492
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 684)	(561)
	33 254	(62 102)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(30 857)	(127 900)
Frais payés d'avance	4 491	(15 401)
Créditeurs	32 976	(55 329)
Apports reportés	2 592	57 208
Cotisations reportées	12 821	10 520
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	55 277	(193 004)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acomptes sur Site web	-	(8 830)
Acquisition d'immobilisations	(2 699)	(17 444)
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(2 699)	(26 274)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	2 000	1 000
Apport reportés afférents aux immobilisations	-	8 418
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	2 000	9 418
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	54 578	(209 860)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	138 876	348 736
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	193 454	138 876

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Fédération de rugby du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 février 1975. L'objectif de l'organisme est de promouvoir, réglementer et encadrer le jeu de rugby. L'organisme est exempté d'impôts sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatés sur la durée de la période couverte.

Apports reçus sous forme de biens et services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme reçoit des dons en biens et a recours aux services de nombreux bénévoles. L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2024

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti et comprend tous les coûts d'acquisition et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipements - Élites	4 ans
Équipements informatiques	5 ans
Équipements de communication	5 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité ou de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes clients	142 875	98 178
Provision pour mauvaises créances	<u>(8 220)</u>	<u>(4 209)</u>
	134 655	93 969
Taxes à la consommation	439	1 491
Subventions à recevoir	111 847	105 137
Appariements des dons courus à recevoir	<u>-</u>	<u>15 487</u>
	<u>246 941</u>	<u>216 084</u>

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2024

(non audité)

4 - IMMOBILISATIONS

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements - Élites	33 728	26 494	7 234	6 541
Équipements informatiques	17 848	16 456	1 392	2 278
Équipements de communication	8 418	2 245	6 173	7 857
	<u>59 994</u>	<u>45 195</u>	<u>14 799</u>	<u>16 676</u>

5 - CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	57 781	22 096
Salaires et charges sociales courus	10 976	13 685
	<u>68 757</u>	<u>35 781</u>

6 - FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une limite sur ses cartes de crédit de 25 000 \$ au taux de 14,95 %. Au 30 septembre 2024, il n'y a pas de solde à payer.

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 septembre 2023	Octrois	Constaté à titre de produits	Solde au 30 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	<u>86 952</u>	<u>76 829</u>	<u>74 237</u>	<u>89 544</u>

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2024

(non audité)

8 - DETTE À LONG TERME

	2024 \$	2023 \$
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	42 000	40 000
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>22 000</u>	<u>-</u>
	<u>20 000</u>	<u>40 000</u>

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes du gouvernement du Canada (CUEC), l'organisme a contracté un emprunt d'un montant de 40 000 \$ sans intérêts jusqu'au 18 janvier 2024. À l'échéance, cet emprunt a été converti au gré de l'organisme en un emprunt de 40 000 \$ qui devra être remboursé avant le 31 décembre 2026 et qui portera intérêts au taux de 5 % annuellement. Ces intérêts seront remboursables mensuellement.

L'organisme compte rembourser la totalité de la dette au cours du prochain exercice.

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les montants non amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipements de communication. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 septembre 2023 \$	Octrois \$	Constaté à titre de produits \$	Solde au 30 septembre 2024 \$
Ministère de l'Éducation du Québec				
Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	<u>7 857</u>	<u>-</u>	<u>1 684</u>	<u>6 173</u>

10 - PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

La ou le ministre responsable du loisir et du sport, relevant du ministère de l'Éducation (Ministère), gère le programme « Placements Sports et Loisirs ».

L'organisme est reconnu par le Ministère, est admissible et inscrite au programme « Placements Sports et Loisirs ». Dans le cadre de ce programme, l'organisme bénéficie d'un appariement gouvernemental pour chaque don recueilli de plus de 25 \$, d'un fonds de dotation et d'un fonds de réserve.

Le fonds de dotation est constitué de 20 % des dons recueillis et des subventions d'appariement qui s'y rapportent. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car, en vertu de ce programme, la propriété et la gestion ont été cédées pour une période minimale de 10 ans à partir de la date de chaque dépôt.

Depuis 2020, un nouveau fonds de dotation « Desjardins Gestion du Patrimoine » a été créé sous la responsabilité du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ). Au 30 septembre 2024, les sommes cédées à ce Fonds sont estimées à 22 700 \$ (46 806 \$ en 2023) et celles cédées au gestionnaire précédent, soit la Fondation du Grand Montréal, s'élèvent à 115 115 \$ (115 115 \$ en 2023).

Le fonds de réserve est constitué de 80 % des dons recueillis et des subventions d'appariement qui s'y rapportent. Le capital et les produits financiers qui en découlent sont accessibles selon la volonté de l'organisme qui peut l'utiliser pour son fonctionnement. Les produits afférents à ces fonds sont présentés à l'Annexe A.

Tout fonds de réserve non dépensé par l'organisme doit être présenté au bilan en tant qu'actif net affecté au programme « Placements Sports et Loisirs ».

11 - FONDS JOHN JONES

En 2010, l'organisme a établi le Fonds Commémoratif John Jones. Pour ce faire, il a signé une entente avec la Fondation canadienne de Rugby. Selon cette entente, l'organisme devait ramasser un minimum de 10 000 \$ en dons pour obtenir un appariement de la part de la Fondation canadienne de Rugby pour le même montant. Les sommes investies dans le Fonds sont gardées à perpétuité et par conséquent, les sommes versées au fonds ne sont pas comptabilisées au bilan et les dons recueillis pour ce fonds ne sont pas comptabilisés à titre de revenus.

Au 30 septembre 2024, la valeur comptable du fonds est de 90 358 \$ (86 465 \$ en 2023).

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2024

(non audité)

12 - FONDS KING HISCOCK

En 2019, les dirigeants de l'ex-société des arbitres a remis un montant de 13 230 \$ à la Fédération. Ce montant provient de la famille de M. King Hiscock qui, selon les vœux de M. King Hiscock à son décès, désirait instituer un Fonds destiné au développement des arbitres. Ce montant a transité par le programme Placements Sports et l'organisme a mérité un appariement de 220% et 20% du don et de l'appariement a été placé à la Fondation du Grand Montréal pour 10 ans (2029). 80% du don de 13 230 \$ est intégré à la trésorerie de la Fédération et est géré via un suivi budgétaire indépendant.

Ces fonds disponibles sont réservés à la hauteur du montant de 13 230 \$ pour des bourses aux arbitres.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, une somme de 500 \$ a été distribuée en bourses.

13 - ENGAGEMENT EN VERTU D'UN BAIL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail, jusqu'à 2037, pour des espaces de travail. Cet engagement totalise 16 932 \$ et les versements annuels à effectuer pour chacun des deux prochains exercices sont de 1 224 \$.

14 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de ses crédateurs et de sa dette.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à ses obligations.

FÉDÉRATION DE RUGBY DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2024
(non audité)

	2024 \$	2023 \$
ANNEXE A - DONNS ET APPARIEMENTS		
PRODUITS		
Placements Sports et Loisirs		
Appariement	66 956	67 800
Dons admissibles	40 200	22 600
Revenus de placements - Fonds de dotation	6 278	5 380
Fonds Sports Québec	549	350
Autres dons	<u>25 572</u>	<u>-</u>
	139 555	96 130
CHARGES		
Salaires et charges sociales	<u>139 555</u>	<u>96 130</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

PROJET 2024 - MODIFIÉ